



# AVIS PUBLIC

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE QU' :**

Une assemblée de consultation publique relative aux modifications apportées au schéma d'aménagement par le **projet de règlement numéro 318-2011** aura lieu :

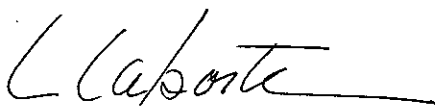
Mercredi le 23 novembre 2011 à 19 h 30  
Salle du Conseil de la MRC de Joliette  
632, rue de Lanaudière à Joliette

En conformité des dispositions de l'article 53.3 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, la Municipalité régionale de comté de Joliette publie le présent résumé du projet de règlement numéro 318-2011 relatif à la modification au schéma d'aménagement adopté par résolution lors de la séance ordinaire du Conseil tenue le 18 octobre 2011.

Le règlement numéro 318-2011 a pour objet d'intégrer et de rendre applicable la cartographie gouvernementale des zones exposées aux glissements de terrain et le cadre normatif associé fournis par le ministère des Transports du Québec;

Une copie du projet de règlement est disponible pour consultation au bureau de chaque municipalité / ville faisant partie du territoire de la MRC de Joliette.

**Donné à Joliette ce 31<sup>e</sup> jour d'octobre deux mille onze.**



**Line Laporte, directrice générale et secrétaire-trésorière**